

Le PLR se réjouit de l'arrivée de Pierre-André Monnard au Conseil national

Berne, le 8 décembre 2014

Communiqué de presse

Le PLR se réjouit de l'arrivée de Pierre-André Monnard au Conseil national

Plein succès à Laurent Favre dans sa nouvelle fonction exécutive à Neuchâtel

Le libéral-radical Laurent Favre quitte le Conseil national après avoir été brillamment élu, dès le premier tour, au Conseil d'Etat neuchâtelois. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue le gain d'un deuxième siège dans l'exécutif neuchâtelois et souhaite plein succès à Laurent Favre pour ce nouveau défi à l'échelle cantonale. Le PLR souhaite la cordiale bienvenue à Pierre-André Monnard, successeur de Laurent Favre au Conseil national.

Citoyen et élu de la Chaux-de-Fonds, Pierre-André Monnard, a prêté serment aujourd'hui au Conseil national. Il rejoindra la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N). Diplômé d'une maîtrise fédérale en comptabilité, le politicien âgé aujourd'hui de 57 ans a commencé sa carrière politique en tant que conseiller communal en 2008, situation à laquelle il a additionné un mandat en tant que député du canton de Neuchâtel un an après.

L'exécutif cantonal compte à nouveaux deux sièges PLR

Laurent Favre a obtenu 68% des voix à son élection au Conseil d'Etat de Neuchâtel et a ainsi battu clairement son concurrent UDC Raymond Clottu. Le PLR le félicite de cette victoire qui permet au parti de récupérer le siège qu'il avait perdu en 2013. L'ingénieur agronome HES de 42 ans a prêté serment le 4 novembre dernier et, refusant de cumuler les deux mandats, a tourné la page du Conseil national hier. Il est désormais en charge du département du développement territorial, des transports et de l'environnement de Neuchâtel.

Depuis son élection au Conseil national en 2007, Laurent Favre, par ses multiples interventions, a défendu avec de nombreux succès à la clé, ses convictions dans divers domaines : le renforcement du Swiss-made, l'optimisation du cadre incitatif CO2 ([14.3038](#)), le développement des infrastructures routières ([14.3281](#)), la valorisation de la formation duale ([08.3778](#)), la promotion des branches techniques ([12.3622](#)), une agriculture plus ambitieuse sur les marchés ([13.3599](#)), le don d'organe ([10.3711](#)), les énergies renouvelables ([10.3609](#)) ou encore la question des frontaliers et du marché du travail ([11.3999](#)). Le PLR lui souhaite de continuer à défendre avec brio les valeurs du parti dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et le remercie d'avoir œuvré jusqu'à aujourd'hui pour la liberté, la cohésion et l'innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

› Gabi Huber, présidente du groupe libéral-radical, 076 331 86 88

› Laurent Favre, conseiller d'Etat NE, 079 347 16 46

› Pierre-André Monnard, conseiller national, 079 779 68 08

› Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

Le PLR se réjouit de l'arrivée de Pierre-André Monnard au Conseil national

» Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48